

## Accueil de loisirs Périscolaire Boran-sur-Oise Année scolaire 2023/2024

#### FICHE D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs périscolaire de **Boran-sur-Oise** ouvrira ses portes aux enfants âgés de **3 à 11 ans** (scolarisés en maternelle et en élémentaire), **du 4 septembre 2023 au 6 juillet 2024** dans les locaux du centre socioculturel, 1 rue Lucien Lheurin.

Nom du tuteur légal :
Nom, prénom et âge de l'enfant :
*Périscolaire de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30  Inscription à l'année : OUI □ NON □  Si oui, jour(s) souhaité(s) :  Lundi matin □ soir □ Mardi matin □ soir □  Jeudi matin □ soir □ Vendredi matin □ soir □
Attention, les places disponibles pour les plannings sont limitées et ne sont acquises qu'après accord du directeur de l'accueil. Les chèques sont à établir à l'ordre du « Trésor Public ». Les chèques ANCV et les coupons CESU sont acceptés.
Nombre de places limitées <b>★</b>
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024 BORAN-SUR-OISE Nom du tuteur légal :
Nom, prénom et âge de l'enfant :

\*Le Président du SIVU Rural'Oise sis à Cires-Les-Mello, au 2 Rue St Martin, a désigné l'ADICO sis à Beauvais, 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation de l'inscription de votre enfant.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'au Sivu Rural'Oise et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant



# Accueil de loisirs Périscolaire Précy-sur-Oise Année scolaire 2023/2024

#### FICHE D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs périscolaire de **Précy-sur-Oise** ouvrira ses portes aux enfants âgés de **3 à 11 ans** (scolarisés en maternelle et en élémentaire), **du 4 Septembre 2023 au 6 juillet 2024** au sein des locaux de l'école maternelle, rue du 8 mai 1945.

Nom du tuteur légal :
Nom, prénom et âge de l'enfant :
*Périscolaire de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
Inscription à l'année : OUI □ NON □
Si oui, jour(s) souhaité(s):
<b>Lundi</b> matin □ soir □ <b>Mardi</b> matin □ soir □
Jeudi matin □ soir □ Vendredi matin □ soir □
Attention, les places disponibles pour les plannings sont limitées et ne sont acquises qu'après accord de la directrice de l'accueil. Les chèques sont à établir à l'ordre du « Trésor Public ». Les chèques ANCV et les coupons CESU sont acceptés.
Nombre de places limitées <b>★</b>
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024 PRECY-SUR-OISE
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024 PRECY-SUR-OISE

\*Le Président du SIVU Rural'Oise sis à Cires-Les-Mello, au 2 Rue St Martin, a désigné l'ADICO sis à Beauvais, 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation de l'inscription de votre enfant.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'au Sivu Rural'Oise et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.



# Accueil de loisirs Périscolaire Cires-Lés-Mello Année scolaire 2023/2024

### **FICHE D'INSCRIPTION**

L'accueil de loisirs périscolaire de **Cires-Les-Mello** ouvrira ses portes aux enfants âgés de **3 à 11 ans** (scolarisés en maternelle et en élémentaire), **du 4 septembre 2023 au 6 juillet 2024** au sein du groupe scolaire, Rue St Martin.

Nom du tuteur légal :
Nom, prénom et âge de l'enfant :
*Périscolaire de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30  Inscription à l'année : OUI □ NON □  Si oui, jour(s) souhaité(s) :  Lundi matin □ soir □ Mardi matin □ soir □  Jeudi matin □ soir □ Vendredi matin □ soir □
Attention, les places disponibles pour les plannings sont limitées et ne sont acquises qu'après accord de la directrice de l'accueil. Les chèques sont à établir à l'ordre du « Trésor Public ». Les chèques ANCV et les coupons CESU sont acceptés.
Nombre de places limitées
×
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024 CIRES-LES-MELLO  Nom du tuteur légal :
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024 CIRES-LES-MELLO

\*Le Président du SIVU Rural'Oise sis à Cires-Les-Mello, au 2 Rue St Martin, a désigné l'ADICO sis à Beauvais, 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation de l'inscription de votre enfant.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'au Sivu Rural'Oise et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.



## Accueil de loisirs Périscolaire Tillet Année scolaire 2023/2024

### **FICHE D'INSCRIPTION**

L'accueil de loisirs périscolaire de **Tillet** ouvrira ses portes aux enfants âgés de **3 à 11 ans** (scolarisés en maternelle et en élémentaire), **du 4 septembre 2023 au 6 juillet 2024** au sein de l'école élémentaire, Rue de Précy.

Nom du tuteur légal :
Nom, prénom et âge de l'enfant :
*Périscolaire de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
Inscription à l'année : OUI □ NON □
Si oui, jour(s) souhaité(s):
<b>Lundi</b> $matin \sqcap soir \sqcap$ <b>Mardi</b> $matin \sqcap soir \sqcap$
Jeudi matin □ soir □ Vendredi matin □ soir □
Attention, les places disponibles pour les plannings sont limitées et ne sont acquises qu'après accord de la directrice de l'accueil.
Les chèques sont à établir à l'ordre du « Trésor Public ».
Les chèques ANCV et les coupons CESU sont acceptés.
Nombre de places limitées ⊁
FICHE D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024 TILLET  Nom du tuteur légal :
Nom, prénom et âge de l'enfant :
*Périscolaire de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
Inscription à l'année : OUI □ NON □
Si oui, jour(s) souhaité(s):
Lundi matin   soir   Mardi matin   soir
Jeudi matin □ soir □ Vendredi matin □ soir □

\*Le Président du SIVU Rural'Oise sis à Cires-Les-Mello, au 2 Rue St Martin, a désigné l'ADICO sis à Beauvais, 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation de l'inscription de votre enfant.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'au Sivu Rural'Oise et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant